

**Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale (en partenariat avec l'Association française de droit rural Centre-Ouest)**

## **LA REFORME DU DROIT FONCIER RURAL : DIAGNOSTICS ET PROPOSITIONS**

**Sous la direction scientifique de Benoît Grimonprez (Professeur à l'Université de Bourgogne)**

**Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018  
Faculté de droit de Poitiers, amphithéâtre Carbonnier**

La gestion et l'occupation du foncier font l'objet, en France, de débats permanents et passionnés. La concurrence entre les différents usages de l'espace rural n'a jamais été aussi forte, tandis que se pose dorénavant la question des qualités des sols qui seront légués aux générations suivantes. Au regard d'un droit dépassé par ces nouveaux enjeux, la nécessité apparaît d'une grande réforme foncière qui embrasse les problèmes dans leur globalité.

L'objet du colloque est de dresser, sur chacun des thèmes majeurs identifiés, un diagnostic précis de la situation tant factuelle que juridique, afin de formuler des propositions de textes pouvant servir de matrice d'une future loi. Le droit foncier rural sera successivement envisagé dans ses deux dimensions. La première est territoriale : elle vise à déterminer quels acteurs et quels instruments permettraient de porter des projets de territoire harmonieux et durables. La seconde dimension est agricole : elle interroge notre modèle de production et la manière dont l'agriculture peut exploiter la terre, ressource au centre d'intérêts toujours plus nombreux.

### **Programme (provisoire)**

#### **Jeudi 15 mars**

14h00 - Accueil des participants  
- Allocution d'ouverture par le Doyen de la faculté de droit

- Introduction : La terre : un bien hors du commun ? (Benoît Grimonprez, Professeur à l'Université de Bourgogne)

#### **1<sup>re</sup> partie : Le foncier rural dans sa dimension territoriale**

*Présidence : Jean-François Lachaume, Professeur émérite à l'Université de Poitiers\**

- Repenser la gouvernance de l'espace rural (institutions, planification, et projets de territoire) (François Brenet, Professeur à l'Université de Poitiers)

- Les instruments de préservation des qualités des sols (Philippe Billet, Professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon III)

- La reconquête des espaces ruraux perdus (Stéphanie de Los Angeles, SAFER Nouvelle Aquitaine)

- Les outils de régulation du marché foncier rural (Hubert Bosse-Platière, Professeur à l'Université de Bourgogne)

#### **Table ronde :**

- Sylvia Labeque, Directrice du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise  
- Conseil supérieur du notariat  
- Fédération nationale des SAFER  
- Jean-Michel Clément (député de la Vienne)

**Vendredi 16 mars**

**2<sup>ème</sup> partie : Le foncier rural dans sa dimension agricole**

*Présidence : Bernard Peignot, Avocat près la Cour de cassation\**

➤ **La fin du modèle agricole ?**

- L'évolution des structures : de la ferme à la firme (François Purseigle, Sociologue, Université de Toulouse)

- Quelle définition de l'activité agricole pour quel statut de l'agriculteur ? (J-J. Barbieri, Professeur des universités, Rapporteur à la Cour de cassation\*).

➤ **L'accès au foncier agricole : pour tous ou pour quelques-uns ?**

- Le contrôle de la jouissance des terres agricoles : l'avenir du contrôle des structures (V. Bouchard, Professeur à l'Université de Rennes)

- Les instruments du portage des terres agricoles (Benjamin Traveley, notaire à Marcigny)

- Transmettre le lien foncier : par quels moyens et à quel prix ? (Didier Krajieski, Professeur à l'Université de Toulouse)

➤ **Des modes d'exploitation en mutation**

*Présidence : François Collart-Dutilleul, Professeur émérite à l'Université de Nantes*

- Statut du fermage : la marche vers de nouveaux équilibres (Samuel Crevel, Avocat Cabinet Racine)

- Les outils de mise en valeur collective du foncier agricole (Raphaële-Jeanne Aubin-Brouté, Maître de conférences à l'Université de Poitiers).

- Agriculture durable : la poursuite de la transition juridique (Luc Bodiguel, Chargé de recherche au CNRS)

**Table ronde :**

- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

- Jean-Louis Chandelier, Directeur du Département de l'Entreprise et des Territoires de la FNSEA

- Romain Quesnel, Responsable juridique des Jeunes Agriculteurs

- Représentant de la Confédération paysanne ;

- Jacques Mathé, Professeur associé à l'Université, économiste au CER France

\* personnes pressenties, sous réserve de confirmation